

Chers producteurs, chers intéressés,

De nombreux défis se posent actuellement pour l'agriculture européenne. Le Commissaire à l'agriculture et au développement rural devra être à même d'y répondre. Le profil du nouveau commissaire devrait dès lors être celui d'une personne décidée et persévérante, disposant de connaissances approfondies de la matière. Mais surtout il devra défendre les intérêts des agriculteurs européens de façon décidée face aux nombreuses menaces – notamment le Mercosur et l'accord de libre-échange TTIP en négociation.

Il n'y a que peu de personnes qui prétendraient que Phil Hogan ne dispose pas de ces qualités. Dans ce sens, l'ICMSA se félicite de sa désignation au poste de Commissaire à l'agriculture. Les producteurs européens ont besoin de quelqu'un qui se bat pour eux, et nous pensons que Phil Hogan est la bonne personne.

Cependant, en même temps je voudrais souligner que l'ICMSA – tout comme de nombreuses autres personnes en Irlande – émet des réserves concernant les mesures de (l'ancien) Ministre Hogan. Nous faisons ici référence notamment à l'impôt sur l'eau, dont les conséquences pèsent lourd sur la situation des agriculteurs. Monsieur Hogan connaît notre opinion concernant cette mesure et nous lui avons expliqué notre point de vue à plusieurs reprises.

Dans le passé, sa capacité de mettre la main à la pâte et son intransigeance nous ont parfois frustrés. Malgré tout, nous nous réjouissons maintenant que cet élan ainsi que son refus de transiger avec ses principes lui serviront pour lutter pour le bien des agriculteurs européens et pour l'amélioration de leur situation et de celle de leurs familles.

Suite à l'embargo alimentaire russe, on peut s'attendre à ce que la thématique récurrente de la gestion de crises figurera tout en haut de l'ordre du jour du nouveau Commissaire. Cependant, sans vouloir diminuer l'importance de l'embargo russe, l'accord Mercosur pourrait avoir des conséquences encore bien plus néfastes et s'avérer être fatale pour le secteur de la production de viande bovine de l'UE. Et l'on pourra s'attendre à des dégâts semblables pour les producteurs laitiers. Il serait erroné de croire qu'une telle situation catastrophique ne pourrait jamais devenir réalité. Certains États membres, dont le Royaume-Uni, n'auraient que peu – voire même aucun – scrupule de sacrifier les producteurs européens à un accord de libre-échange qui leur procurerait un accès illimité aux marchés brésilien et argentin pour leurs services financiers ou leurs exportations technologiques.

La question centrale demeure cependant celle de l'ampleur des mesures d'observation du marché et de régulation des volumes nécessaires pour la période de l'après quotas laitiers, qui approche à grands pas. Que de telles mesures sont nécessaires est plus que seulement probable – surtout si la pression sur les prix continue.

John Comer, membre du Comité directeur de l'EMB et Président de l'ICMSA

EMB Bulletin Octobre 2014

- Le nouveau Commissaire à l'agriculture : Phil Hogan
- Le nouveau Commissaire à l'Agriculture se doit de mener une politique laitière responsable
- Embargo russe sur les importations – mesures pour le marché laitier
- OPL Espagne en négociation avec la chaîne de supermarchés
- Mercadona
- Situation actuelle en Bretagne
- Marché laitier suisse : Lactofama
- Nouvelles de Bruxelles
- EMB Calendrier

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Le nouveau Commissaire à l'agriculture : Phil Hogan

Phil Hogan – ancien Ministre à l'environnement d'Irlande – succédera à Dacian Ciolos au poste de Commissaire à l'agriculture et au développement rural. Initialement, Ciolos avait été nommé Commissaire par la Roumanie, mais en dernière minute il a été contraint à céder sa place à sa compatriote

Corina Cretu.

Réorganisation de la Commission européenne

Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a réorganisé la Commission européenne, créant sept postes de Vice-Présidents qui seront chargés de diriger et de coordonner le travail des autres Commissaires. Ainsi, à l'avenir les Commissaires auront moins de pouvoir et seront amenés à coopérer, au-delà des cloisonnements des différents domaines politiques. Après les auditions au Parlement européen, celui-ci se prononcera le 22 octobre sur la nomination du collège des Commissaires. Ensuite, à partir de novembre, la nouvelle Commission européenne pourra débiter son travail pour un mandat de 5 ans. Le nouveau Commissaire à l'agriculture Hogan travaillera sous la direction du Vice-Président chargé de

l'emploi, de la croissance, de l'investissement et de la compétitivité.

Le portefeuille du nouveau Commissaire à l'agriculture

Dans sa lettre de nomination, Juncker appelle le Commissaire Hogan notamment à mettre en œuvre la réforme de la PAC ainsi qu'à simplifier et rendre plus flexibles les instruments de la politique agricole. Le nouveau Commissaire à l'agriculture aura comme mission de poursuivre, dans les douze mois à venir, la simplification des paiements directs et notamment aussi des mesures de verdissement et de développement rural. Il devra par ailleurs veiller à ce que le secteur agricole apporte une contribution dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions. Finalement, lors de la révision du cadre financier pluriannuel, le nouveau Commissaire devra veiller à ce que la politique agricole redouble les efforts en matière d'emploi, de la croissance, des investissements et de la compétitivité.

À quoi doit-on s'attendre pour le secteur laitier ?

Phil Hogan, homme politique âgé de 54 ans, originaire de Kilkenny – une région importante pour la production de lait et de céréales dans le sud de l'Irlande – est membre du parti conservateur Fine Gael, appartenant aux démocrates-chrétiens au niveau européen. Un des grands défis auquel il devra répondre sera la crise déclenchée par l'embargo alimentaire imposé par la Russie. Il faudra attendre de voir dans quelle mesure Hogan fera avancer les mesures en faveur des agriculteurs les plus touchés par la crise. Pour les producteurs laitiers, il sera intéressant de voir si des mesures seront prévues pour la période après la suppression des quotas laitiers au printemps 2015, voire de quel type de mesures il s'agira. Le commerce constituera également un thème central : les agriculteurs européens attendent du nouveau Commissaire qu'il représente leurs intérêts dans le cadre des négociations sur l'accord de libre-échange avec les États-Unis, le TTIP.

L'European Milk Board a appelé Phil Hogan à maintenir le cap entamé par Dacian Ciolos, son prédécesseur, et de ne pas abandonner le marché laitier à lui-même.

Regina Reiterer, EMB

Le nouveau Commissaire à l'Agriculture se doit de mener une politique laitière responsable

Communiqué de presse commun de l'EMB, AbL, BDM, Germanwatch et MISEREOR:

(Berlin, le 1^{er} octobre 2014) A la veille du premier grand oral que Phil Hogan, Commissaire désigné de l'Agriculture et du Développement rural, s'apprête à passer devant les eurodéputés, une coalition d'ONG l'enjoint à promouvoir une agriculture paysanne pérenne.

« La Commission doit cesser de soutenir, comme elle l'a fait jusqu'à présent, l'agro-industrie », estime l'Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft (AbL, groupement pour l'agriculture paysanne), la Bundesverband deutscher Milchviehhalter (BDM, fédération allemande des producteurs de lait), le European Milk Board (EMB), l'organisation de défense de l'environnement et du développement Germanwatch et l'organisation d'aide au développement MISEREOR.

« La stratégie de « la croissance sinon rien » conduit à l'impasse. Les citoyens et les agriculteurs de l'UE veulent des exploitations agricoles adaptées à leur environnement et pas des usines de lait » affirme Bernd Voß, président fédéral de l'AbL. « Les quotas appliqués à la production laitière seront abolis sans contrepartie l'année prochaine. Dès à présent, nous observons tous les signes avant-coureurs d'un retour des excédents laitiers. Le dépassement des quotas laitiers en Allemagne a dernièrement battu tous les records et la demande sur le marché ne peut absorber de tels volumes. »

Une politique laitière responsable

Tobias Reichert de Germanwatch souligne : « Nous sommes presque à court d'instruments politiques qui nous permettraient de corriger les déséquilibres du marché du lait. Dès à présent, la Commission européenne doit subventionner la constitution de stocks en réaction à l'affaiblissement de la demande chinoise et à l'embargo sur les exportations vers la Russie. A l'abolition des quotas laitiers, au plus tard, la menace est de passer à la prochaine étape, à savoir un subventionnement des exportations. »

« Indépendamment des subventions, l'orientation forte prise en faveur des exportations et l'augmentation excessive de la production compriment les prix pour les producteurs en Union européenne et affaiblissent la filière laitière dans les pays en voie de développement », analyse Romuald Schaber, président de l'EMB et de la BDM. Selon lui, s'orienter vers le marché mondial n'apporte aucune assurance à l'agriculture européenne. Au contraire, ce parti-pris rend le secteur laitier très vulnérable comme le démontre très clairement l'embargo actuel sur les exportations vers la Russie.

« Un des grands défis pour Phil Hogan consistera à formuler une politique laitière qui assume ses responsabilités par rapport à la société, aux producteurs de l'UE mais aussi aux pays en voie de développement », résume Kerstin Lanje, experte en agriculture pour MISEREOR.

Par conséquent, l'AbL, la BDM, l'EMB, Germanwatch et MISEREOR attendent de Phil Hogan qu'il expose sa conception de la façon de porter la production et les prix en UE à un niveau adéquat, à savoir un niveau qui garantit la pérennité de la production laitière, assure une juste rémunération aux agriculteurs et est respectueux de l'environnement et du développement dans les autres pays.

Silvia Däberitz, EMB

Embargo russe sur les importations – mesures pour le marché laitier

Les mesures prévues par la Commission européenne constituent un signal important. Cependant, elles ne seront pas à même de stabiliser le marché du lait de manière satisfaisante. Le fait que les mesures aient été reprises (stockage privé de fromage, mais aussi des mesures pour le secteur des fruits) montre clairement que les mesures de soutien au marché n'ont pas fait

l'objet d'une réflexion approfondie.

Aussi, en fin de compte, ce ne sont pas les pays les plus touchés par l'embargo qui bénéficient le plus de ces programmes d'aide. Pour ce qui est du stockage privé de fromage, 100.000 tonnes de fromage ont été stockées dans un temps record. Le problème avec le stockage privé de fromage est que le fromage doit être affiné pour pouvoir être stocké. Pour la plupart des types de fromage – en particulier pour l'Edam et le Gouda – ceci n'est néanmoins pas possible. Après la période d'intervention, ces fromages ne peuvent plus être vendus, car ils sont alors impropres à la consommation

humaine.

La Commission tente de rassurer – la grande distribution s'inquiète

La Commission européenne tente de rassurer face à la situation actuelle du marché, en soutenant qu'il y a simplement « une certaine pression » sur le marché. Les prix du lait sont, selon la Commission, encore relativement bons et resteront stables jusqu'en octobre/novembre. Elle espère que les producteurs réduiront leur production face à des prix du lait à la baisse et que la situation du marché se normalisera début 2015.

Le secteur de la distribution s'inquiète cependant de la situation actuelle et considère peu probable que la production diminuera. Selon les représentants du secteur, les producteurs de lait tenteront de maintenir leurs revenus en augmentant leur production. Des produits laitiers qui étaient destinés au marché russe viennent maintenant s'ajouter à l'offre sur le marché européen, ce qui entraîne une pression croissante sur les prix. Une partie du lait auparavant destiné à la production de fromage est déviée vers la production de beurre et de lait en poudre, entraînant une insécurité pour le marché de ces deux produits. D'une manière générale, la situation est préoccupante et une chute du prix du lait jusqu'au niveau d'intervention de 21,7 centimes serait même concevable !

L'EMB appelle les responsables politiques à utiliser les aides financières accordées en temps de crise de manière judicieuse, c.à.d. en encourageant les éleveurs à réduire leur production. Par le biais d'une réduction volontaire de la production et du régime des quotas existant, les aides pourraient être utilisées de façon vraiment efficace.

Contexte – revue des événements passés

Le 7 août, la Russie décréta un embargo d'un an sur les importations de certains produits agricoles en provenance de l'Union européenne. Outre les fruits, les légumes et la viande, les produits laitiers figurent eux aussi sur la « liste noire ». Quelles mesures la Commission européenne a-t-elle prises depuis lors ?

Afin de calmer la situation sur le marché laitier, la Commission européenne a annoncé, le 28 août dernier, des mesures de soutien au secteur laitier. Ainsi, elle a accordé des aides au stockage privé de beurre, de lait en poudre et de certains fromages. La période d'intervention pour le beurre et le lait en poudre a été prolongée jusque fin de l'année.

Après à peine quatre semaines, le 23 septembre, la Commission a mis fin prématurément aux mesures d'aide pour le stockage privé de fromage. Le beurre et le lait en poudre ne sont pas concernés par cette décision. La raison pour laquelle la Commission a décidé de mettre fin à cette mesure était le nombre disproportionné de demandes issues de pays qui normalement n'exportent pas de grandes quantités de fromage en Russie. Les pays qui exportent le plus de fromage en Russie sont la Finlande, les pays baltes, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Pologne. Il n'est pas encore certain si la Commission prévoit de lancer un programme d'aide similaire à celui-ci. L'embargo russe sur les importations était à l'agenda de la réunion des ministres de l'agriculture fin septembre.

Mesures de promotion

Le 3 septembre, la Commission a annoncé qu'elle mettrait à disposition 30 millions d'euros supplémentaires pour des mesures de promotion pour l'année 2015, qui viendront s'ajouter aux quelque 60 millions d'euros prévus chaque année de manière générale. Avec ces aides supplémentaires, la Commission vise à atténuer les conséquences de l'embargo alimentaire russe. Selon le Commissaire Ciolos, ces programmes de promotion sont destinés à aider les producteurs à pénétrer de nouveaux marchés au sein et en dehors de l'UE. Ces programmes devaient être déposés jusqu'à la fin

septembre dans les États membres correspondants.

Regina Reiterer, EMB

OPL Espagne en négociation avec la chaîne de supermarchés Mercadona

Lors d'une première réunion avec la chaîne de supermarchés espagnole Mercadona, l'organisation de producteurs laitiers espagnole OPL (Organización de Productores de Leche) a eu l'occasion de lui présenter ses revendications. Les revendications sont notamment : des prix du lait plus élevés pour les producteurs et informer des consommateurs quant à l'origine du lait pour protéger les ventes de lait espagnol.

© wikimedia commons

Des représentants de l'organisation de producteurs de lait espagnole OPL ont rencontré Carmen Fernández, responsable pour les relations avec les fournisseurs de la Galice, des Asturies et de la Cantabrie au sein de Mercadona, afin de discuter avec elle de la situation du secteur laitier. Le but de la rencontre était d'améliorer les relations entre les producteurs de lait et la grande distribution (surtout les grandes chaînes de supermarchés, telles que Mercadona, qui exercent une influence importante dans la chaîne alimentaire). Manuel Iglesias, Président de l'OPL, ainsi que les membres du Conseil d'administration Eladio Lavandeira, Manuel Antela et José Agra ont présenté les revendications des producteurs laitiers et ont tenté de réduire la distance entre les deux positions. « Il est important d'entretenir de bonnes relations avec tous les acteurs de la chaîne alimentaire et agricole, afin de renforcer notre position et d'améliorer la situation alarmante dans laquelle nous nous trouvons actuellement », a affirmé Iglesias.

Pendant la rencontre, Carmen Fernández s'est montrée « inquiète » face à la situation difficile à laquelle doivent actuellement faire face les producteurs laitiers, surtout dans le nord du pays, où les prix du lait payés aux producteurs ont fortement diminué au cours de ces derniers mois. À titre d'exemple, selon des chiffres de l'agence publique espagnole FEGA (Fond espagnol de garantie agricole), en Galice, le prix du lait s'élève actuellement à 35,3 centimes par litre de lait. Le prix moyen payé aux producteurs de cette région a donc diminué par rapport au trimestre précédent. Faisant référence à cette situation, le Président de l'OPL Iglesias explique que « la situation pousse les producteurs de lait à abandonner la production, car ils ne sont plus à même de continuer, vu les coûts de production élevés ». Le Ministère espagnol de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement (Magrama) a confirmé qu'au cours des dix dernières années, 4.261 exploitations ont cessé leur activité en Galice, ce qui représente 25 % des exploitations de cette région.

Un autre sujet de discussion était la campagne pour des produits laitiers durables qui vise à garantir l'origine du lait. Iglesias a parlé de façon détaillée de ce sujet, expliquant que « le vrai problème est le lait en provenance de France et d'autres pays et qui est vendu sur notre marché à des prix en deçà de nos coûts de production, ce qui fait baisser nos prix ». Selon le Président de l'OPL, « les consommateurs ne disposent par ailleurs d'aucune garantie, car ils ne savent pas d'où proviennent les produits laitiers qu'ils achètent et ils ne connaissent pas la situation réelle ». « Pour l'OPL, des réunions telles que celle-ci sont très importantes pour l'avenir des exploitations espagnoles », affirme-t-il. Pour cette raison, Iglesias a annoncé que l'OPL – qui représente quelque 8 % des quotas laitiers en Espagne – prévoit des réunions avec les Ministères de l'agriculture de toutes les communautés autonomes du pays, afin d'y présenter les revendications des producteurs et de renforcer leur position dans la chaîne agricole et alimentaire.

Esther Lopera, OPL Espagne

Situation actuelle en Bretagne

© wikimedia commons

Les mises en pages de revues laitières n'ont encore rien imprimé ; les stratégies des laiteries, déjà propulsées en 2015 ou 2020, sont toujours à rechercher les volumes supplémentaires pour livrer aux futurs consommateurs des quatre coins du monde. Les grands penseurs de l'économie agricole sont toujours sur leurs réflexions de séminaires d'avant l'été.

Et pourtant les choses ont changé. L'effondrement des cotations est entamé depuis le printemps 2014, bien avant l'embargo russe. Les volumes produits de par le monde, sans régulation ni anticipation : 4 à 6 %, peinent à nouveau à s'écouler, faute de marchés porteurs. La courbe qui fait peur : l'effondrement actuel des cotations, alors que les prédicateurs n'ont rien vu.

Le prix du lait payé en 2013 est resté très en deçà de ce que permettaient les cotations (trimestres en rouge). Les éleveurs, qui ont subi la hausse des matières premières, n'ont pas eu le temps de consolider leurs trésoreries. Pendant ce temps, les laiteries ont largement pris leurs bénéfices, profitant de cotations élevées et d'un prix que nos représentants dans les OP n'ont pas su négocier. Les producteurs risquent fort de voir s'inverser la belle tendance des prix payés au troisième trimestre 2014 (le seul trimestre en vert).

Les laiteries appellent toujours des volumes : illimité sur août-septembre, octobre, novembre chez Sodiaal, prêts de fin de campagne initialement annoncés à 15 % chez Laïta. L'euphorie sera de courte durée et la réalité du marché va très vite rabaisser les discours des économistes de tous poils qui promettaient l'Eldorado dans le lait. Le prix du quatrième trimestre 2014, au regard des cotations actuelles, sera de nouveau décevant. Et les premiers exposés de réclamer de l'argent public (et l'on sait pourtant qu'il n'y en a plus...) pour réguler et stocker beurre et poudre abondamment produits. Nous revivons, comme les courbes le démontrent, les mêmes et inlassables sinusoïdes qui vont à nouveau faire des dégâts chez les récents investisseurs. L'histoire se répète, car aucune vraie mesure de régulation n'est mise en œuvre collectivement.

Comparatif cotations « Beurre poudre » et prix de base du lait : le prix payé au producteur est rarement en zone favorable au regard des cotations. Le prix met des mois à remonter. Nous verrons que, à nouveau, il ne va pas trainer pour descendre.

Quelles solutions pour casser la spirale baissière ? Pouvons-nous tabler sur une sagesse des laiteries pour annoncer une réduction forte et rapide des volumes collectés ? Les OP (Organisations de Producteurs) seront-elles audibles pour imposer une logique de défense des producteurs ? Qu'en pensent la FNPL, nos représentants ? Le scénario malheureusement le plus probable est que chacun navigue à vue, tente de tirer son épingle du jeu, quitte à s'aborder l'intérêt général. L'APLI rappelle la fluidité de sa logique, inchangée depuis 2009 : créer des organisations de producteurs par bassins laitiers, regroupées au niveau européen pour réguler les volumes mis sur le marché en fonction des débouchés, et intégrer le coût de production dans la fixation des prix du lait au producteur. C'est la seule façon de stabiliser les prix à la production, d'encourager nos jeunes, de leur donner confiance dans l'avenir. La Bretagne est une terre d'avenir pour le lait, à condition de maîtriser collectivement les volumes.

APLI Bretagne

Marché laitier suisse : Lactofama

Depuis début 2001, une segmentation en prix A, B et C est appliquée sur le marché laitier suisse, dans le but de soutenir le lait vendu sur le marché intérieur et d'éviter autant soit peu les volumes excédentaires. Cependant, même si d'un point de vue théorique il paraît adéquat, dans la réalité implacable du marché laitier, ce système ne vaut pas grand-chose. Pour les trois segments, un prix de référence est publié. Mais le prix de référence A, s'élevant actuellement à 71 centimes de franc suisse (env. 59 cents d'euro) par kilo de lait, est beaucoup trop élevé, tandis que le prix de référence C (35 centimes – 29 cents), est beaucoup trop bas pour que les laiteries ne les appliquent.

L'objectif du système de segmentation est de réguler l'offre par le biais du prix. Néanmoins, un des problèmes est que les producteurs de lait, au moment de livrer leur lait, ne savent pas encore quelle quantité sera en fin de compte considérée comme lait C. De plus, le lait du segment C n'est pas très convoité et fait en outre pression sur le prix du lait A et B.

C'est pour cette raison que les producteurs ont pris les choses en main, en créant, au printemps dernier, la société Lactofama, par le biais de leurs sociétés de commercialisation, les dix plus grandes organisations de producteurs (PO). Entre avril et juin de cette année, Lactofama a racheté 42,4 millions de kilos de lait C, comme « mesure complémentaire à la segmentation ». Grâce à cette mesure, financée par de l'argent dont disposait encore la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL), les producteurs ont reçu 8,2 millions de francs suisses (env. 6,79 millions d'euros) en plus. Pendant une période déterminée et selon la saison, Lactofama peut intervenir sur le marché.

Les laiteries se réjouissent de la création de Lactofama, car elle leur permet de transformer davantage de lait et d'acheter les volumes supplémentaires à un prix avantageux. Mais Lactofama est aussi une bonne nouvelle pour la plupart des producteurs, car elle évite que malgré une offre élevée de lait le prix ne tombe en chute libre. Afin de prolonger l'activité de Lactofama pour une année supplémentaire, celle-ci a besoin d'un nouveau financement de la part des producteurs. Ainsi, il est prévu que chaque producteur paye 0,35 centimes de franc suisse (env. 0,29 cents d'euro) par kilo de lait. Les actionnaires de Lactofama payeront quant à eux 0,10 centimes (env. 0,08 cents). Les délégués de la FPSL décideront de ce prélèvement de 0,35 centimes lors d'une réunion extraordinaire en novembre.

Au sein du secteur, la segmentation et l'influence de Lactofama sur le marché constituent des sujets à controverse.

Roland Wyss-Aerni, alimenta

L'article complet „Gekommen, um zu bleiben – Lactofama” est disponible en allemand

Nouvelles de Bruxelles

Audition des Commissaires européens désignés

Les auditions des commissaires désignés auront lieu du 29 septembre au 8 octobre au Parlement européen. L'audition du Commissaire à l'agriculture Phil Hogan a eu lieu le 2 octobre. Les députés y ont approuvé l'Irlandais comme futur Commissaire à l'agriculture. Lors de ces auditions, les députés européens procèdent à une sorte de « vérification des compétences » des Commissaires désignés. Dans une deuxième étape, ceux-ci seront soumis à une évaluation par les commissions parlementaires respectives. Le nouveau collège des commissaires doit ensuite être confirmé lors d'une séance plénière du Parlement à Strasbourg, avant de pouvoir commencer son travail

en novembre, pour un mandat de cinq ans.

Initiative citoyenne européenne contre le TTIP rejetée

Le 11 septembre, la Commission européenne a rejeté l'initiative citoyenne européenne contre les accords de libre-échange TTIP (UE et États-Unis) et CETA (UE et Canada, AECG en français). La Commission motive le rejet de l'initiative citoyenne par le fait que les mandats de négociation pour le TTIP et le CETA ne sont pas des actes juridiques, mais uniquement des documents

préparatoires internes entre les organes de l'UE et que dès lors ils ne peuvent pas faire l'objet d'une initiative citoyenne. L'alliance ayant initié ladite initiative a déjà annoncé qu'elle s'opposerait à cette décision et envisage d'intenter une action devant la Cour de justice de l'Union européenne. Le 11 octobre est prévu le lancement d'une initiative citoyenne en dehors du cadre de la Commission européenne et des signatures seront recueillies à partir de cette date. Ladite initiative est soutenue par plus de 240 organisations issues de 21 États membres. L'European Milk Board est membre de l'alliance depuis septembre.

11 octobre : journée européenne d'actions contre le TTIP, le CETA (AECG) et le TiSA (ACS)

La société civile, des syndicats et des agriculteurs venus des quatre coins de l'Europe ont annoncé pour le 11 octobre 2014 une journée d'actions visant à mettre fin aux négociations sur les accords de libre-échange (TTIP, CETA/AECG et TiSA/ACS – Accord sur le commerce des services). Des organisations, des alliances, mais aussi des individus sont appelés à y participer et à lancer des actions décentralisées dans leur pays. Les nouvelles actions peuvent être annoncées directement sur le site suivant, répertoriant toutes les actions prévues : <http://www.stop-ttip-ceta-tisa.eu/de/>

TTIP – prochain cycle de négociations (29 septembre - 3 octobre)

Un nouveau cycle des négociations controversées entre l'UE et les États-Unis sur la création de la plus grande zone de libre-échange est en cours aux États-Unis. Les points à l'ordre du jour concernent notamment les facilités douanières et la facilitation des échanges.

CETA (AECG) - accord de libre-échange entre l'UE et le Canada

Le 26 septembre, lors du sommet UE-Canada à Ottawa, les partenaires commerciaux ont annoncé la fin des négociations portant sur l'accord de libre-échange, après cinq années de négociations. Ledit accord permettrait la suppression de 98 pourcent des droits de douane, une augmentation des exportations de produits agricoles, un meilleur accès aux marchés publics pour les entreprises ainsi qu'une amélioration de la libre circulation des travailleurs. Les opposants de l'accord critiquent surtout le règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE, en anglais ISDS). Il s'agit d'un instrument permettant aux investisseurs étrangers d'intenter une action auprès de tribunaux d'arbitrage en cas de différends. Avant d'entrer en vigueur, l'accord doit encore recevoir l'avis conforme du Parlement européen. La question se pose encore qui sont les parties contractuelles du côté européen. S'il s'agit d'un dénommé « accord mixte », les parlements des 28 États membres devront encore ratifier l'accord.

Regina Reiterer, EMB

EMB Calendrier

Aperçu des réunions importantes du Comité directeur de l'EMB en octobre 2014 :

- 2.10.: Réunion au Ministère de l'agriculture espagnol
- 7.10.: Réunion du Comité directeur à Bruxelles
- 7-8.10.: Réunions avec des députés européens
- 9.10.: Réunion du groupe de dialogue civil (produits animaux)
- 14.10.: Réunion au Ministère de l'agriculture lithuanien
- 22.10.: Atelier sur les études d'impact sur la suppression du régime des quotas
- 24.10.: Réunion du groupe de dialogue civil (paiements directs & verdissement)
- 28.10.: Réunion du groupe de dialogue civil (produits animaux)

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-octobre-2014.html>